



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

MAI 2025

Dialogue social impossible dans la branche de la coiffure !

Le 23 avril 2025, les organisations syndicales représentatives présentes (FGTA-FO, **UNSA**, CGT) à cette réunion ont quitté la table des négociations de la branche coiffure.

Depuis plusieurs mois, nous avons engagé des discussions sur les salaires, dans un contexte d'inflation persistante, de précarisation croissante des salariés du secteur, et d'**un fort besoin de reconnaissance** du travail réalisé.

Mais dès le début, les organisations patronales (UNEC, CNEC) se sont montrées **fermées à toute avancée concrète**. Elles n'ont ni mandat clair, ni volonté politique d'améliorer la situation des salarié·es de la coiffure.

Les engagements pris en 2024 ne sont pas tenus : **la fusion du niveau 1 échelon 1 avec le niveau 1 échelon 2, qui devait permettre de s'éloigner du SMIC, n'est toujours pas effective**. Pire encore, leur dernière proposition ne prévoit qu'un maintien du niveau 1 échelon 1 au SMIC, une revalorisation de 0,5 % sur le reste de la grille : **c'est inacceptable. La coiffure est un métier artisanal qui ne mérite pas que les organisations patronales le laissent partir à la déchéance**.

Nous formons en contrat d'apprentissage plus de 18 000 apprentis par an, **mais perdons tous les ans un nombre important de salariés**, en 2016 cette profession en compté 93457 et en 2023, 82 866 (Source : Rapport de branche 2024).

Nos revendications sont claires :

- Revalorisation immédiate de toute la grille salariale, avec des salaires réellement au-dessus du SMIC.
- Reconnaissance du travail qualifié dans un métier exigeant, en tension.

Nous, refusons de cautionner une mascarade sociale. Tant que les organisations patronales ne remettront pas le sujet des salaires à l'ordre du jour avec des propositions sérieuses. Les organisations syndicales présentes à la réunion du 23/04 suspendent leur participation à l'ensemble des futures commissions de la branche.